

**Lors de l'audition à
l'Office fédéral des
migrations et des
réfugiés (BAMF)**

Lors de l'audition, vous avez droit à un(e) interprète de votre langue maternelle ou d'une langue que vous maîtrisez très bien. Vous pouvez également faire appel à un interprète extérieur, à vos frais le cas échéant. Si vous êtes une femme, vous pouvez demander à ce que l'entretien soit conduit et interprété par une femme. Vous pouvez également être accompagné(e) par un(e) proche lors du rendez-vous, à condition de l'avoir préalablement signalé au BAMF.

Quelles questions vont être posées ?

Que doit savoir l'agent du BAMF ?

Quelles informations cherche à obtenir l'expert qui conduira l'entretien ?

Avant de rendre sa décision, le responsable doit vérifier la véracité de vos déclarations. Si, comme de nombreux autres demandeurs d'asile, vous ne pouvez pas apporter de preuve matérielle à vos explications, celui-ci doit se fier à votre témoignage et vous croire sur parole.

L'expert doit fonder et justifier sa décision auprès de ses supérieurs hiérarchiques. Il vous faut donc, lors de l'entretien, évoquer ou raconter tout ce qui peut légitimer votre demande d'asile.

Important lors de l'entretien

L'interprète est là pour faire en sorte que vous puissiez vous faire comprendre. Votre interlocuteur reste cependant l'expert qui conduit la discussion, pas l'interprète ! Adressez-vous donc directement à l'expert. En Allemagne, ne pas regarder son interlocuteur dans les yeux est généralement considéré comme impoli, voire arrogant ou malhonnête. Même en arrivant, lorsqu'on est accueilli, qu'on serre des mains, qu'on se présente, il est très important de se regarder dans les yeux. Ce n'est peut-être pas aussi marqué dans votre pays d'origine, mais cela concerne autant les femmes que les hommes, qui doivent tous deux regarder leur interlocuteur dans les yeux lors de l'entretien.

En Allemagne, on se parle aussi très directement : s'expliquer longtemps, par détours, de manière complexe, traduit un sentiment d'insécurité et pourrait être vu comme une tentative de cacher délibérément quelque chose, de vouloir taire un aspect du problème. Votre récit perdrait donc en crédibilité.

Gardez-bien à l'esprit que toutes vos déclarations lors de l'entretien au BAMF seront plus tard à nouveau examinées et vérifiées par le tribunal administratif (VG), dans le cas où vous feriez appel du rejet de votre demande d'asile.

Le juge du tribunal administratif se réserve également le droit d'obtenir des informations dans votre pays d'origine par le biais de l'ambassade allemande.

Si vous présentez au tribunal administratif des éléments nouveaux (documents, preuves), et des motivations supplémentaires pour votre demande d'asile, alors il faudra les justifier solidement, et expliquer pourquoi vous n'aviez pas déjà remis ces derniers au BAMF lors du premier entretien.

Un compte-rendu d'entretien (en allemand) vous sera envoyé dans les jours suivant l'audition au BAMF.

Liste de questions:

3. Faites-vous partie d'un groupe ethnique particulier?
4. Pouvez-vous présenter des papiers d'identité, comme par exemple un passeport, un substitut de passeport ou une carte d'identité?
5. Pourquoi vous ne pouvez pas présenter des papiers d'identité?
6. Avez-vous des papiers d'identité comme par exemple un passeport, un substitut de passeport ou une carte d'identité dans votre pays d'origine?
7. Pouvez-vous présenter d'autres documents/ par exemple des certificats, votre acte de naissance, votre livret militaire, votre permis...?
8. Avez ou aviez-vous un document de séjour/visa pour la République fédérale d'Allemagne?
9. Quelle était votre dernière adresse officielle dans votre pays d'origine?
10. Veuillez me dire le nom (éventuellement le nom de naissance), le prénom, la date de naissance et le lieu de naissance de votre conjoint ainsi que la date et le lieu du mariage.
11. Quelle est son adresse (s'il ou elle ne se trouve plus dans le pays d'origine, veuillez indiquer sa dernière adresse ainsi que l'adresse actuelle)?
12. Avez-vous des enfants (veuillez indiquer tous les enfants, même les majeurs, avec leurs nom de famille, prénoms, date de naissance et lieu de naissance)?
13. Quelle est leur adresse (si les enfants ne se trouvent plus dans le pays d'origine, veuillez indiquer leur dernière adresse dans le pays d'origine ainsi que l'adresse actuelle)?
14. Quels sont les noms, prénoms et l'adresse de vos parents?
15. Avez-vous des frères et sœurs, des grands-parents, oncles ou tantes qui n'habitent pas votre pays d'origine?
16. Soutenez-vous financièrement votre famille dans votre pays d'origine?
17. Veuillez nous donner toute information concernant l'identité de votre grand-père paternel?
18. Quelle(s) école(s)/université(s) avez-vous fréquenté?
19. Quelle est votre formation? Qui était votre dernier employeur?
20. Quel métier exercez-vous en Allemagne?
21. Avez-vous fait votre service militaire?
22. Avez-vous participé à des manifestations ou à d'autres événements contre le régime dans votre pays d'origine?
23. Avez-vous déjà été en Allemagne avant?
24. Avez-vous déjà fait une demande d'asile ou de reconnaissance en tant que réfugié dans un autre pays?

Aton fait droit à cette demande?

25. Une demande de reconnaissance en tant que réfugié a été faite pour un membre de votre famille dans un autre pays? Aton fait droit à cette demande? Ce membre de famille, atil son domicile dans ce pays?

26. Êtesvous d'accord que votre demande d'asile sera examinée dans cet autre pays?

27. Comment et quand êtesvous arrivé en Allemagne? Expliquez quand et de quelle manière vous avez quitté votre pays d'origine, quels autre pays vous avez traversé et comment vous êtes entré an Allemagne!

28. Quand êtesvous entré en Allemagne?

29. Êtesvous entré en Allemagne par camion?

30. Avezvous déjà fait une demande d'asile dans un autre pays avant?

31. Votre identité a été vérifiée dans un autre pays?

32. Avezvous de la famille en Allemagne?

33. Avezvous participé à des activités politiques dans votre pays d'origine?

34. Quelle était la raison principale pour vous (resp. votre conjoint) de quitter votre village/ville?

35. Estce que votre conjoint a des frères ou soeurs?

36. Quel était le métier de votre conjoint? Où avez vous gagné votre vie?

37. Combien le départ pour l'étranger vous a coûté?

38. D'où avezvous eu l'argent?

39. Pourquoi avezvous quitté votre pays d'origine?

40. De quoi vit votre famille dans votre pays d'origine?

41. Qu'aurait pu vous arriver au pire, si vous etiez resté dans votre village/votre ville?

42. Avezvous quelque chose d'important à ajouter à ce protocole?